



Nous avons le plaisir de vous convier

Sur notre belle piste de Montmélian pour le déroulement du tout premier **TROPHEE AURA**

Le Samedi 16 Octobre 2021

OBJECTIFS DU TROPHEE AURA

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes se déroulera en une manche et opposera les pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes.

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes est une course par équipe.

Favoriser la promotion du BMX RACE et faciliter le démarrage des jeunes compétiteurs au niveau régional
Permettre aux licenciés de participer à une compétition en franchissant un autre palier supplémentaire et se faire confronter et connaître les pilotes de notre région dans chaque catégorie.

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes est ouvert aux pilotes extérieurs au comité AURA.

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes permettra aux pilotes de se rencontrer sur une compétition conviviale.

REGLEMENT GENERAL ET TECHNIQUE

Le règlement national en vigueur à la date des compétitions sera le règlement de référence.

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes est accessible à tout pilote détenteur d'une licence en cours de validité délivrée par la FFC.

Le Trophée Auvergne–Rhône–Alpes sera remporté par une équipe

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés avec une licence permettant la compétition.

Tout pilote non inscrit ne pourra pas participer aux essais ni prendre le départ de la course. Un contrôle de licence inopiné est susceptible d'être mené en cas de doute avéré par le Président de Jury.

Tous les vélos devront être équipés de plaques frontale et latérale conformément au règlement en vigueur.

Les pédales automatiques sont autorisées pour les catégories ayant droit.

La tenue du pilote devra-t-être conforme au règlement en vigueur.

L'EMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement est remplacé par une diffusion sur le site internet du comité Auvergne-Rhône-Alpes de la liste des pilotes et par un affichage de la liste des pilotes inscrits par catégorie.

Chaque pilote devra s'assurer avant de prendre part aux essais qu'il est bien inscrit et contrôler son numéro de pilote (Chiffres et Lettre) et sa catégorie.

Montmélian Savoie BMX

Adresse_piste : Rue Antoine Besson 73800 Montmélian
Adresse postale : MONTMELIAN BMX BP90025 73801 Montmélian
Tél : 07.78.81.62.12 Site internet : <http://bmxmontmelian.com/>
Agrément Jeunesse et Sports : 735100 SIRET : 4287589600019



LES ENGAGEMENTS

20 POUCES

Pour les catégories jusqu'aux Benjamins inclus : 7€

Pour les catégories Minimes et Cadets : 13€

Pour les catégories Juniors Seniors : 15€

24 POUCES

Pour les catégories Minimes et Cadets : 13€

Pour les catégories Juniors Seniors : 15€

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur maj.ffc.fr/Maj/ par les clubs

La clôture des inscriptions est à 20h00, le lundi précédant la course.

La liste des engagés sera mise en ligne sur le site du comité FFC Auvergne Rhône-Alpes le jeudi précédant la course.

Pas de remboursement pour annulation(s) postérieure(s) au mercredi 20h00.

Pénalité : Doublement du montant pour toute inscription du lundi après 20h00 jusqu'au jeudi 20h00.

Aucun engagement de pilote ne pourra survenir après jeudi 20h00.

CONSTITUTION DES EQUIPES

L'équipe sera composée de :

- 5 pilotes en 20 pouces + 1 fille + 1 cruiser
- Un pilote ne peut pas être dans plusieurs équipes.
- L'équipe peut être composé de pilotes de différent club.
- Un club peut avoir plusieurs équipes.

Montmélian Savoie BMX

Adresse piste : Rue Antoine Besson 73800 Montmélian
Adresse postale : MONTMELIAN BMX BP90025 73801 Montmélian
Tél: 07.78.81.62.12 Site internet : <http://bmxmontmelian.com/>
Agrément Jeunesse et Sports: 73S100 SIRET: 4287589600019



NOM DE L'EQUIPE :

NOMBRE	N°PLAQUE	NOM	PRENOM	CLUB	CATEGORIE	POINTS
1						
1						
1						
1						
1						
1 FILLE						
1 CRUISER						

La feuille d'équipe devra-t-êtré envoyée par mail à :
commission.aura.bmx@orange.fr

Si un pilote inscrit et engagé dans une équipe se blesse avant la fin des essais, l'équipe a la possibilité de le remplacer au plus tard 15 minutes avant la fin des essais.

Passé ce délai il n'y aura aucune possibilité d'inscrire une équipe.

Un rappel pourra-t-êtré effectué par le speaker avec l'accord du Président de jury.

Une pénalité de 15 points sera appliquée à l'équipe pour tout pilote manquant.

TIMING DE COURSE ET ESSAIS

Le film de course sera établi par le secrétariat de course nommé par la commission BMX RACE et transmis au Président de jury.

Le timing de course sera établi par le Président de Jury nommé par la sous-commission arbitrale BMX. Il devra suivre autant que possible le timing prévisionnel suivant :

- 09h00 Début des essais
- 09h00/10h00 Bloc 1 Pré-licencié à Benjamins et Cruisers
- 10h00/11h00 Bloc 2 Minimes et +
- 11h15 Début des courses : 1ère manche
- Pause restauration : Course DRAISIENNES durant la pause
- Reprise : 2ème et 3ème manches puis phases finales
- A l'issue des courses Remise des récompenses

Montmélian Savoie BMX

Adresse piste : Rue Antoine Besson 73800 Montmélian
Adresse postale : MONTMELIAN BMX BP90025 73801 Montmélian
Tél: 07.78.81.62.12 Site internet : <http://bmxmontmelian.com/>
Agrément Jeunesse et Sports: 73S100 SIRET: 4287589600019



Les catégories 2021 à 2024 (Voir le tableau annexe I)

Si les pilotes garçons d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Entre 4 et 8 pilotes dans une catégorie, le classement s'effectuera sur 5 manches.

Pour les féminines, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles rouleront dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur classement ne sera accepté sauf avis contraire du CTS (Conseiller Technique Sportif) ou du DTN (Directeur Technique National)

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

12.1 Classement général

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX à l'adresse suivante : commission.aura.bmx@orange.fr

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA

12.2 Classement des équipes

Le Classement des équipes sera fait à l'issue de l'épreuve, en additionnant les points de chaque pilote.

12.3 Classement des clubs

Pour chaque catégorie, les points des deux meilleurs pilotes de chaque club engagé seront pris en compte pour le classement général des clubs.

12.4.1 Récompenses classement individuel

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

l'organisateur prévoit à l'arrivée des finales de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème place) hors cérémonie protocolaire. Pour les catégories « Cruiser », seuls les trois premiers seront récompensés.

12.4.2 Récompenses équipe vainqueur

Le comité AURA prévoit de récompenser l'équipe vainqueur du trophée Auvergne-Rhône-Alpes (Sept trophées)

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

La cérémonie protocolaire est obligatoire pour tous les pilotes récompensés.

Les pilotes devront être revêtus de la tenue réglementaire et du maillot de leur club pour monter sur le podium. Tout autre maillot ne doit pas apparaître lors de la cérémonie protocolaire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Chaque club doit fournir un arbitre licencié à minima. Une pénalité de 100 points par course sera appliquée, sur le classement annuel des clubs, au club qui ne proposera pas d'arbitre.

Chaque club devra faire parvenir à la commission du corps arbitral BMX le nom de l'arbitre proposé le lundi 20h00 (dernier délai) précédant la course.

Montmélian Savoie BMX

Adresse piste : Rue Antoine Besson 73800 Montmélian

Adresse postale : MONTMELIAN BMX BP90025 73801 Montmélian

Tél: 07.78.81.62.12 Site Internet : <http://bmxmontmelian.com/>

Agrément Jeunesse et Sports: 735100 SIRET: 4287589600019



ACCES A LA PISTE

ADRESSE : Rue Antoine BESSON 73800 MONTMELIAN

TEL : 06.11.18.42.67

L'accès à la piste se fera par le terrain de Rugby

La route devant la piste sera fermée à la circulation

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette et un point restauration sera mis en place sur le site

CONDITIONS SANITAIRES

Nous sommes toujours à ce jour soumis au contrôle du PASS SANITAIRE.

Il vous sera demandé à l'entrée du site et il vous sera remis un bracelet pour le libre accès sur le site.

Le PASS SANITAIRE pour rappel peut être présenté :

-soit avec la vaccination complète + 7 jours

Le test PCR de moins de 72h

Le test antigénique de moins de 48h

Le certificat de rétablissement du COVID 19 de moins de 6 mois

Cette mesure s'applique pour les personnes de 12 ans minimum et plus, sous réserve d'évolution des conditions sanitaires.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme lors de la demande de votre Pass, cette mesure n'est pas pour nous réjouir mais est obligatoire pour le bon déroulement de nos journées de compétitions.

Bonne compétition à tous et Vive le BMX

Montmélian Savoie BMX

Adresse piste : Rue Antoine Besson 73800 Montmélian

Adresse postale : MONTMELIAN BMX BP90025 73801 Montmélian

Tél: 07.78.81.62.12 Site internet : <http://bmxmontmelian.com/>

Agrément Jeunesse et Sports: 73S100 SIRET: 4287589600019